



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection des consommateurs

Question écrite n° 51348

Texte de la question

M. Didier Robert attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation sur la question des sites Internet de ventes aux enchères. Devant l'engouement suscité par les enchères en ligne au cours des dernières années au sein de la population française, de nombreuses sociétés ont été créées autour de ce type de comportement de consommation. Devant cette multiplication, il devient difficile pour l'internaute consommateur de distinguer et d'être rassuré sur la fiabilité de ces sociétés. Un récent sondage montre l'accueil positif que recevrait, auprès de la population, la création d'un label de qualité pour ces sites d'enchères. Il souhaiterait connaître, à cet égard, la position du ministère.

Données clés

Auteur : [M. Didier Robert](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51348

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2009, page 5516

Question retirée le : 16 novembre 2010 (Fin de mandat)